

Avant-propos

S'il subsistait un doute sur l'ampleur du changement amorcé au Burkina Faso avec l'arrivée au pouvoir du capitaine Sankara, la floraison sans précédent de toute une littérature des plus diversifiées sur le processus en cours dans ce pays depuis le 4 août 1983 suffirait à le dissiper. Que ce changement soit aussi radical qu'on veut bien le dire ou croire, simplement survalorisé par ses acteurs ou, ce qui revient au même, amplifié par ses détracteurs, notamment à l'étranger, importe assez peu finalement. Car c'est un fait que jamais par le passé ce pays n'avait tant fait parler de lui, sauf peut-être en 1978, année au cours de laquelle l'élection d'un président de la République au suffrage universel avait donné lieu à la consultation électorale sans doute la plus libre et la plus concurrentielle de l'Afrique francophone. Dans un continent où le coup de force était — et reste bien souvent encore — la voie « normale » du renouvellement du personnel politique, le fait qu'un État, au surplus parmi les plus démunis des plus démunis, s'offre une campagne électorale « à l'occidentale » paraissait suffisamment incongru pour exciter, momentanément, toutes les curiosités. D'autant que pour une fois étaient sérieusement égratignés quelques schémas étroitement développementalistes liant mécaniquement autoritarisme politique et sous-développement économique. Mais l'année 1978 est passée et, avec elle, la Troisième République de S. Lamizana... et le silence est retombé sur l'ex-Haute-Volta, à peine troublé en novembre 1980 par l'annonce d'un coup d'État qui, brutalement, allait la projeter dans « l'ère des prétoriens ».

Et voilà que par la grâce d'un jeune capitaine parlant haut et fort, on redécouvre la Haute-Volta, je veux dire, le Burkina Faso. S'il fallait une preuve supplémentaire de la profondeur de la rupture interve-

nue avec l'avènement du CNR (Conseil national de la révolution), on pourrait la trouver dans la différence de traitement réservé aux deux coups de force, celui de novembre 1980 et celui d'août 1983 : là où le premier se trouvait rapidement rangé au rayon bien garni des pronunciamientos « ordinaires », le second alimentait d'emblée une réflexion sur ce qui est désormais devenu le « phénomène Sankara », réflexion opportunément ponctuée par chaque nouveau développement de l'expérience en cours.

Faut-il se lamenter de ce qu'il ait fallu une telle rupture pour qu'enfin le Burkina n'intéresse plus seulement quelques scientifiques (qui se recrutent essentiellement parmi les spécialistes de l'histoire, l'économie ou l'ethnologie, mais bien trop peu parmi les politistes) et, surtout, les ONG (qui, souvent, y accomplissent un travail remarquable d'ailleurs) ? Peut-être. Mais il est vrai, hélas ! que, comme d'autres pays africains, l'ex-Haute-Volta était trop pauvre, trop « tranquille », trop peu « stratégique », trop enclavée (géographiquement et intellectuellement), trop « loin » pour focaliser durablement l'attention de ceux dont la tâche (l'occupation ?) est de déconstruire et reconstruire par le haut les sociétés africaines.

Est-ce un bien ou un mal ? Toujours est-il que les choses ont sensiblement changé. Le Burkina est aujourd'hui un sujet qui passionne ou, plutôt, qui soulève les passions. Le processus qui y est engagé ne laisse pas indifférent ; il séduit, il indispose, il interroge ; il a ses partisans et ses adversaires, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce, d'autant que la révolution du 4 août 1983 constitue, à bien des égards, la première rupture véritable dans l'évolution étrangement linéaire du système socio-politique burkinabé. Certes, il y avait eu 1966 et la chute de M. Yameogo, 1980 et la fin du régime civil de S. Lamizana, 1982 et l'éphémère gouvernement du CSP (Conseil de salut du peuple), mais aucun de ces coups d'État (encore que le terme soit passablement approximatif en ce qui concerne le dénouement de la crise de janvier 1966) n'avait vraiment modifié les règles du jeu politique ni profondément remis en cause l'hégémonie du duopole élites civiles-haute hiérarchie militaire. De ce point de vue, la violence qui a marqué l'avènement du CNR, « originale » dans l'histoire politique du pays, a symboliquement entériné l'entrée de plain-pied du Burkina dans une phase de radicalisation politique et idéologique.

Cette révolution, elle apparaît rétrospectivement comme l'aboutissement logique et, somme toute, inéluctable d'une évolution longue de plusieurs années. A cet égard, l'expérience du CMRPN (Comité militaire de redressement pour le progrès national) qui, le 25 novembre 1980, mit fin au régime de S. Lamizana et, plus encore, celle du CSP qui lui succéda le 7 novembre 1982 peuvent être analysées comme de simples périodes de transition, des périodes de cristallisation des conflits et de maturation des idéologies.

La prise de pouvoir du CNR a généralement été perçue comme l'acte final d'une crise d'autorité au sommet de l'appareil d'État entre T. Sankara et J.-B. Ouedraogo, respectivement Premier ministre et chef de l'État dans le gouvernement du CSP qui dirigea le pays du 7 novembre 1982 au 4 août 1983. Cette approche n'est pas totalement fautive. Mais l'antagonisme entre les deux hommes, que tout opposait, et le dualisme qui en résulta dans l'exercice du pouvoir étaient davantage le reflet d'une conjonction de blocages de divers ordres que la cause déterminante de l'épreuve de force de l'été 1983 qui vit le triomphe de T. Sankara.

Les origines de la révolution du 4 août sont en effet multiples ; je me contenterai d'en énumérer quelques-unes (1) :

— La faillite des élites civiles : lorsque le colonel S. Zerbo prit le pouvoir le 25 novembre 1980, l'État postcolonial traversait la crise la plus profonde de son histoire. Le blocage des institutions était total. Prévarication, népotisme et corruption sévissaient à tous les échelons. L'administration s'était transformée en chasse gardée du parti présidentiel, le PDV-RDA (Parti démocratique voltaïque — Rassemblement démocratique africain). L'autorité de S. Lamizana faisait l'objet d'une contestation de plus en plus ouverte et, l'usure du pouvoir aidant — il était à la tête de l'État depuis plus de quatorze ans — son image de « rassembleur de la nation » avait progressivement perdu toute crédibilité. Face à la désagrégation de la société politique et aux compromissions des politiciens traditionnels, l'armée, phénomène classique, faisait figure d'unique institution organisée capable d'assurer efficacement la gestion des affaires. Toutefois, loin de remédier à l'immobilisme des institutions de la Troisième République, l'avènement du CMRPN allait précipiter la dégradation de la situation ; celle-ci se manifestait, d'une part, par une politisation accrue de l'armée et, d'autre part, par l'exacerbation du climat politique et social.

— La fin du monolithisme de l'armée : consciente de son influence et de son prestige, très grands au Burkina où le métier des armes est un moyen appréciable de promotion sociale, l'armée avait réussi à préserver assez largement sa cohésion jusqu'en 1980. Mais, à compter du moment où commença à se préciser le projet politique du CMRPN, les divergences latentes existant en son sein éclatèrent progressivement au grand jour. Si l'armée, en tant que corps constitué, était unanime pour mettre un terme à « l'incompétence » des civils, elle ne présentait plus la même unité dès lors que l'exercice du pouvoir

(1) Les lignes qui suivent reprennent, sous une forme légèrement modifiée, quelques arguments exposés dans deux articles : « Le changement politique et constitutionnel en Haute-Volta », *L'Année africaine*, 1983, pp. 86-106, et « The revolutionary

process in Burkina Faso : breaks and continuities », *The Journal of Communist Studies* (à paraître). On y trouvera, entre autres, les références complètes des travaux auxquels l'avant-propos fait parfois allusion.

appelait des choix clairs en matière de politique et d'idéologie. C'est que derrière les officiers de haut rang occupant le devant de la scène s'agitait déjà toute une promotion d'officiers subalternes aux orientations idéologiques plus radicales, pour qui, de surcroît, le respect strict de la hiérarchie se traduisait par un blocage des possibilités d'avancement. La voie était donc ouverte à la « valse des prétoriens ».

— L'aggravation de la crise économique et l'échec du dialogue avec les syndicats : *Tout aussi grave que la situation politique était la conjoncture économique au moment de la chute de S. Lamizana. La stratégie de développement choisie, reposant sur un libéralisme confinant à l'anarchie et symbolisé par le mot d'ordre « enrichissez-vous », avait abouti à l'approfondissement des disparités socio-économiques, tout en frayant la voie à l'émergence d'un embryon de bourgeoisie affairiste. C'est donc au rétablissement des grands équilibres économiques que s'attacha en priorité le CMRPN, par une politique d'austérité budgétaire et d'assainissement de la gestion des sociétés d'État et de l'administration ; dans le même temps étaient décidées la « moralisation » des mœurs politiques et la relance du dialogue avec les syndicats, rompu quelques mois avant la chute de S. Lamizana.*

Toutefois, c'est dans les rapports avec les syndicats que devaient se manifester assez paradoxalement les premiers signes de rejet du CMRPN. A l'origine de la confrontation entre les deux principales forces structurées de la société, la volonté du CMRPN d'introduire une nouvelle réglementation extrêmement rigoureuse du droit de grève. Mais en fait, le conflit révélait l'opposition de deux logiques contraires : celle du syndicalisme, plurale et anticentralisatrice, et celle des militaires, autoritaire et, fait nouveau déjà, totalisante. L'épreuve de force était donc inévitable. A son issue, le CMRPN perdait l'appui qui compte (ou, plutôt, qui comptait) le plus pour la survie de tout régime politique au Burkina.

Plus grave encore, cette crise se répercutait au sein même du CMRPN qui se divisait entre pro et antisyndicalistes. C'est d'ailleurs ce qui motiva la démission avec éclat du secrétaire d'État à l'information du CMRPN... un certain capitaine Sankara. Par-delà son caractère ponctuel, ce départ suggérait l'existence de clivages idéologiques aigus au sein de l'armée et annonçait des bouleversements prochains. Le CMRPN ayant échoué, l'heure des capitaines sonnait.

— La crise de légitimité du CSP : *le 7 novembre 1982, le colonel S. Zerbo était donc renversé et le CSP s'installait. Comme en novembre 1980, l'accueil populaire fut favorable, en particulier parmi les syndicats. Cependant, en dépit de ce contexte, le nouveau régime s'avéra bien vite dans l'incapacité de définir un projet cohérent susceptible de nourrir la mobilisation populaire que son avènement avait amorcée. Malgré quelques tentatives de mise en œuvre d'une certaine forme de démocratie directe (organisation de grandes manifestations de*

masse, déplacements fréquents des principaux responsables politiques en province...), le CSP, plusieurs mois après sa prise de pouvoir, présentait un bilan global des plus minces.

Cet échec, il faut en chercher l'origine dans la composition même du CSP.

En effet, si la jeunesse de ses membres (34 ans de moyenne d'âge) était l'un de ses traits majeurs, l'harmonie était loin d'être parfaite entre eux. Si elle consacrait la mise à l'écart de la haute hiérarchie militaire liée aux forces politiques traditionnelles, la formation de l'organe qui succéda au CMRPN constituait un dosage complexe de jeunes officiers nationalistes et populistes et d'officiers de rang moyen, souvent proches par leurs origines sociales des élites civiles qui avaient gouverné le pays depuis l'indépendance. Et, parmi les officiers les plus jeunes, une seconde ligne de clivage séparait les plus modérés des partisans d'une transformation profonde des structures politiques et sociales, soutenus par les formations politiques et syndicales les plus radicales. Le capitaine Sankara était le porte-parole de cette faction.

A la lumière de ces données, on peut dire que chacun des trois coups d'État qui se succédèrent entre novembre 1980 et août 1983 marquait une décantation supplémentaire des forces en lutte pour le pouvoir. L'avènement du CMRPN, première véritable intervention militaire, supposé mettre un terme aux blocages politiques et sociaux, exprimait non pas l'apaisement des tensions mais, au contraire, leur exacerbation ; il libérait du même coup des forces jusqu'alors contenues. De ce point de vue, il portait en lui les germes politiques et sociologiques qui allaient conduire, moins de trois ans plus tard, à la révolution du 4 août. Ainsi se comprend mieux le radicalisme du CNR, radicalisme dont les manifestations les plus directement perceptibles sont, à mon avis, les suivantes :

— La révolution du verbe : il faut bien dire qu'au départ, le discours du CNR différait bien peu des déclarations-programmes des lendemains de coup d'État : même promesse de lutte contre la corruption, même volontarisme économique, même appel à la volonté populaire. La différence, et elle est de taille, c'est que, pour la première fois dans l'histoire politique du pays, un régime affirmait sans équivoque sa volonté de transformer la société en faisant passer le pouvoir « des mains de la bourgeoisie à celles des classes populaires ». Pour la première fois également, un régime proclamait la nécessité de compter sur « ses propres forces » pour réaliser les objectifs d'auto-suffisance alimentaire et de développement auto-centré. De ce point de vue, le changement politique amorcé le 4 août 1983 peut être qualifié de « révolutionnaire » au sens étymologique du terme.

— La montée de nouvelles forces socio-politiques : la révolution du 4 août constitue en Afrique l'un des rares exemples d'équipe mili-

taire portée au pouvoir avec le soutien de formations politiques et syndicales. Situation qui n'est pas sans rappeler, dans une certaine mesure, celle qui prévalait en Éthiopie au moment de la chute du régime impérial et, plus encore, au Ghana avec la prise de pouvoir de J. Rawlings, il s'agit d'organisations se réclamant ouvertement du marxisme-léninisme. Incontestablement, la participation de certaines d'entre elles au gouvernement de T. Sankara marque de manière spectaculaire la marginalisation totale des vieux appareils politiques de la Troisième République, partis de notables pour la plupart, et la montée de mouvements radicaux et militants, proches par leur discours du monde du travail et qui, jusqu'alors, étaient clandestins ou simplement tolérés. C'est à cette extrême gauche que revient l'essentiel de la production idéologique du CNR, chose dont il faut convenir que les militaires n'étaient pas capables.

— L'émergence des « cadets » : l'avènement du CNR, et c'est l'une de ses caractéristiques sociologiques les plus intéressantes, est également celui des « cadets ». Les cadets militaires, d'abord, puisque le CNR, organe suprême de la révolution dont la composition exacte est tenue secrète, ne compte que de jeunes officiers, sous-officiers ou soldats, à l'exclusion de tout représentant connu de la haute hiérarchie. Tout sépare les premiers, nationalistes convaincus, universitaires formés dans les meilleures académies militaires d'outre-mer, des seconds, souvent vétérans des guerres coloniales françaises et liés, pour la plupart, aux politiciens traditionnels et aux réseaux de clientèle politique de la Troisième République. Les cadets sociaux, ensuite, cadres moyens de la fonction publique, jeunes technocrates sous-employés, impatients d'accéder aux responsabilités du pouvoir et qui furent parmi les plus ardents partisans d'une révolution dans laquelle ils virent le moyen de supplanter la gérontocratie aux commandes de l'État postcolonial depuis plus de deux décennies.

— La constitution d'un nouveau « bloc hégémonique » : c'est sans aucun doute la rupture la plus radicale qui sous-tend l'ensemble du projet politico-économique du CNR. Depuis l'indépendance, la base sociale de tous les régimes successifs associait la fonction publique, la chefferie traditionnelle et les hiérarchies religieuses. Ce pacte pouvait être soumis à des tensions passagères, mais jamais, hormis la tentative de mise au pas de la chefferie mossi par M. Yameogo, il ne fut remis en cause. Or la réalisation de la politique économique du CNR, telle que formalisée par le Discours d'orientation populaire de T. Sankara (sorte de charte idéologique de la révolution) et le Programme populaire de développement, plan biennal adopté en 1984, postule le démantèlement de ce pacte et l'établissement d'une alliance nouvelle avec la paysannerie, au détriment des couches sociales habituellement associées à la gestion des affaires.

— L'élaboration d'un projet totalisant : *plus encore que le CMRPN qui avait tenté de le faire, mais sans succès, le CNR se distingue par sa volonté de contrôler le plus étroitement possible l'ensemble de la société, civile et politique : mise en cause des autorités coutumières, interdiction des partis politiques, réduction du pouvoir syndical, mise au pas des institutions religieuses, surveillance des activités associatives, création de nouveaux relais, les GDR (Comités de défense de la révolution), pour élargir sa base sociale, investissement méthodique de l'appareil administratif et étatique, bref, l'ensemble de sa stratégie semble orientée vers la mise en place d'une sorte « d'État CNR » totalisant... et totalement inédit.*

De par ses multiples implications, la révolution du 4 août ne saurait donc être assimilée à un simple coup d'État. En particulier, elle ne représente pas un mouvement corporatif spécifique à l'armée en tant qu'institution, pas plus qu'elle n'exprime la revendication catégorielle d'une partie de cette armée aspirant au pouvoir, même si la dynamique déclenchée par le triomphe du capitaine Sankara a servi de catalyseur à l'affirmation politique d'une nouvelle élite appartenant aux classes d'âge les plus jeunes.

Ce numéro de Politique africaine consacré au Burkina ne répond bien évidemment pas à toutes les questions, et elles sont nombreuses, que pose la révolution du 4 août 1983. Même si quelques lignes de force aisément identifiables permettent d'apporter, prudemment, des éléments à l'analyse de la politique économique du nouveau régime (P. Labazée), de l'attitude de la chefferie mossi (Cl. Savonnet-Guyot) ou des relations pour le moins ambiguës entre le Burkina et la Côte-d'Ivoire (Y.-A. Fauré), le recul historique demeure à l'évidence trop insuffisant, et l'actualité immédiate trop fluctuante, pour autoriser un jugement péremptoire et définitif.

Ceci étant, s'il y a un dénominateur commun à l'ensemble des auteurs ayant collaboré au dossier, il conviendrait peut-être de le chercher dans cette espèce d'attente qui semble se dégager de tous les articles présentés : attente de l'évolution politique générale du CNR, attente (particulièrement perceptible dans l'article de C. Benabdessadok sur les femmes et la révolution) des réponses de la société civile, attente de la formulation finale du mode de développement choisi, attente de la redéfinition des grandes orientations de la diplomatie burkinabé... Pour le reste, le débat contradictoire restant l'une des règles de fonctionnement de la revue selon la formule sacro-sainte, les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. Celles-ci, on ne s'en étonnera pas, sont d'ailleurs très nuancées et donneront lieu, c'est prévisible, à de vives réactions, sinon à des polémiques dont on veut croire qu'elles seront motivées d'abord et surtout par le souci de comprendre.

René Otayek